

Procès-verbal – Assemblée générale annuelle 2024 de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

29 mai 2024, 17h10

Chalet Prim'Eau, 75 chemin du Quai, Saint-Prime

Présences :

Représentants du secteur municipal :

Andréanne Fortin	Ville de Dolbeau-Mistassini
Denise Lamontagne	Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc
Émile Hudon	MRC de Lac-Saint-Jean-Est
Gabrielle Filteau	MRC de Maria-Chapdelaine
Oréli Simard	MRC du Domaine-du-Roy

Représentants du secteur communautaire :

Alexandra Dupéré	Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay – Lac-Saint-Jean
Audrey Pelchat	Société de gestion environnementale
Claude Prévost	Les riverains du chemin Hudon
Denis Tremblay	Association des riverains du lac Trottier
Hugues Jobin	Club de la Pointe Wilson
Jean-François Robert	Citoyen
Lise Lacasse	Riverains Lac-St-Jean 2000
Maurice Bouchard	Association des Propriétaires du lac Trottier
Michel Perron	Citoyen
Nicole Boivin	Association des riverains du lac Trottier

Représentants du secteur économique :

Fabienne Mathieu	Écoterritoire
François Levesque	Produits forestiers Résolu
François Potvin	Bergerie du Nord
Marjorie Gagnon	Fédération de l'UPA Saguenay-Lac-St-Jean
Sébastien Girard	Groupe multiconseil agricole Saguenay – Lac-St-Jean

Représentants des membres consultatifs et autres présences :

Anne Malamoud	Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Annie Ménard	Cégep de Saint-Félicien
Antoine Colas	Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Gabrielle Duplessis	Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Laura-Pier Perron-Desmeules	Université du Québec à Chicoutimi
Loïc Regnier	Université du Québec à Chicoutimi
Mathieu Laroche	Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

1. Ouverture de l'Assemblée

L'assemblée débute à 17h30.

2. Mot de bienvenue du président

M. Hugues Jobin, président, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et les remercie de leur présence. Il fait la lecture du mot du président.

3. Présentation des membres du conseil d'administration

M. Hugues Jobin présente les membres du conseil d'administration. M. Tommy Tremblay, vice-président, M. François Potvin, secrétaire, M^{me} Gabrielle Filteau, trésorière, M^{me} Fabienne Mathieu, M. François Levesque. Il souligne également la contribution de M. Johnatan Doucet qui a été administrateur et trésorier jusqu'au mois de mars 2024.

4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

M^{me} Anne Malamoud mentionne que d'après l'article 9.5 des règlements généraux, c'est le premier officier, soit le président, qui préside toutes les assemblées. Elle suggère que M. Mathieu Laroche agisse à titre de secrétaire.

**Résolution # AGA-240529-01
Président et secrétaire d'assemblée**

IL EST PROPOSÉ PAR M. ÉMILE HUDON
APPUYÉ PAR MME FABIENNE MATHIEU
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE M. Hugues Jobin agisse à titre de président et M. Mathieu Laroche agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

5. Conformité de l'avis de convocation

M^{me} Anne Malamoud indique que l'avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a été envoyé aux membres le 6 mai 2024.

L'avis de convocation est conforme.

6. Vérification du quorum

M^{me} Anne Malamoud mentionne que d'après l'article 6.5 des règlements généraux, le quorum est atteint lorsque 10 acteurs de l'eau sont présents à l'AGA. Elle précise que c'est bien le cas et que le quorum est atteint.

7. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Hugues Jobin fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Mot de bienvenue du président
3. Présentation des membres du conseil d'administration
4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
5. Conformité de l'avis de convocation
6. Vérification du quorum
7. Lecture et adoption de l'ordre du jour
8. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 31 mai 2023
9. Présentation des états financiers et du rapport de mission d'examen 2023-2024
10. Nomination du vérificateur
11. Présentation des prévisions budgétaires 2024-2025
12. Présentation du rapport annuel des activités 2023-2024
13. Présentation du plan d'action 2024-2025
14. Ratification de l'acte des administrateurs
15. Amendements aux règlements généraux
16. Élections
 - 16.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - 16.2 Élection des membres de la table de concertation
 - 16.3 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - 16.4 Élection des membres du conseil d'administration
17. Divers
18. Levée de l'assemblée

Résolution # AGA-240529-02

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR MME CLAUDE PRÉVOST
APPUYÉ PAR M. MAURICE BOUCHARD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

8. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 31 mai 2023

M. François Potvin suggère de ne pas faire la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 31 mai 2023 qui avait été transmis avec l'avis de convocation.

Résolution # AGA-240529-03

La Non-lecture du procès-verbal de l'AGA 2021

IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS POTVIN
APPUYÉ PAR MME CLAUDE PRÉVOST
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean 2023 ne soit pas lu.

Résolution # AGA-240529-04
L'adoption du procès-verbal de l'AGA 2022

IL EST PROPOSÉ PAR MME ORÉLI SIMARD
APPUYÉ PAR MME CLAUDE PRÉVOST
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean 2023 soit adopté tel quel.

9. Présentation des états financiers et du rapport de mission d'examen 2023-2024

M^{me} Anne Malamoud explique que, comme les deux dernières années, la firme mandatée pour réaliser le rapport de mission d'examen 2023-2024 n'a pas été en mesure de produire le rapport d'examen pour l'AGA pour des raisons hors de leur contrôle. Elle précise que les états financiers et le rapport de mission d'examen seront envoyés aux membres présents lorsqu'ils seront disponibles et approuvés par le CA. Elle présente un bilan financier préliminaire réalisé par la comptable de l'OBV Lac-Saint-Jean et non vérifié par la firme mandatée.

Période de questions :

M. Sébastien Girard demande des précisions sur la ligne « contribution de partenaires » indiquée dans les produits. M^{me} Anne Malamoud explique qu'il s'agit des revenus associés à la réalisation de projet hors du mandat de la GIRE et qui sont réalisés avec des partenaires comme la SGE, le CREDD ou le MELCCFP.

M. Jean-François Robert demande une brève explication du projet Bandes riveraines. M^{me} Anne Malamoud indique que l'OBV Lac-Saint-Jean coordonne la mise en place et l'application de programmes de revégétalisation avec les municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy. Cela permet d'offrir des subventions aux riverains qui désirent volontairement acheter et planter des végétaux sur leur rive. Des activités de promotion et de sensibilisations sont aussi réalisées pour encourager la participation.

M. Michel Perron indique que les montants associés aux formations ne sont pas élevés et que cela pourrait être plus important. M^{me} Anne Malamoud indique que plusieurs formations sont dispendieuses comme elles sont offertes ailleurs au Québec, mais que plusieurs formations en ligne gratuites ont été suivies.

M. Jean-François Robert demande si les MRC contribuent au financement de l'OBV Lac-Saint-Jean. M^{me} Anne Malamoud répond que la MRC de Domaine-du-Roy soutient financièrement le projet Bandes riveraines et qu'il y a des discussions pour mettre en place un projet similaire avec la MRC de Maria-Chapdelaine. M. François Potvin ajoute que ces sommes doivent être associées à des projets. M. Robert demande s'il ne serait pas pertinent d'instaurer un système de quote-part avec les MRC. M. Potvin répond que ce serait complexe considérant le financement avec le MELCCFP, mais que cela pourra être étudié.

10. Nomination du vérificateur

M^{me} Anne Malamoud explique que le conseil d'administration recommande de choisir la firme Malette pour les trois prochaines années, soit 2025, 2026 et 2027. Il s'agit d'un coût total de 10 200\$, soit une moyenne de 3 400\$ par année. Cela correspond à une augmentation moyenne de 242\$/an.

Résolution # AGA-240529-05
Nomination du vérificateur

IL EST PROPOSÉ PAR M. DENIS TREMBLAY
APPUYÉ PAR M. MICHEL PERRON
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE Malette soit nommé vérificateur pour les années financières 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.

11. Présentation des prévisions budgétaires 2024-2025

M^{me} Anne Malamoud présente les prévisions budgétaires pour l'année 2024-2025.

Période de questions :

M^{me} Annie Ménard demande s'il y a une orientation de faire des offres de services afin de moins dépendre du MELCCFP. M. Hugues Jobin indique que les administrateurs sont conscients qu'en raison du financement fixe et sans indexation du MELCCFP il est requis d'identifier d'autres sources de financement et qu'il s'agit effectivement d'une option. M. François Potvin ajoute qu'il y a historiquement un souci de ne pas entrer en compétition avec des organisations qui offrent des services et qui ont parfois aussi des enjeux de financement. M^{me} Ménard propose d'étudier le format des consortiums. M^{me} Fabienne Mathieu ajoute que le financement est un défi, mais également de trouver et de conserver des ressources humaines pour réaliser les mandats. M^{me} Anne Malamoud indique qu'à ce sujet une nouvelle chargée de projet débutera bientôt et pourra développer des projets.

M. Jean-François Robert demande si le mandat du MELCCFP d'échantillonner la présence de pesticide dans l'eau est inscrit dans les prévisions. M^{me} Anne Malamoud confirme qu'il s'agit d'un mandat reçu, mais que le ministère considère que cela fait partie du mandat habituel et ne fournit donc pas de financement pour réaliser cette activité. M. Hugues Jobin ajoute que c'est un défi puisque le ministère ajoute des demandes chaque année alors que le financement se maintient. Il y a des discussions entre les OBV et le ministère à ce sujet. M^{me} Malamoud précise qu'une stratégie est en cours pour adapter les attentes du ministère si celui-ci ne révisé pas le financement.

M. Sébastien Girard souligne que malgré ces défis, le budget est considérablement plus élevé que les années précédentes. M^{me} Anne Malamoud précise que c'est en raison du projet de la Route des milieux humides pour lequel des revenus et dépenses élevés sont associés à la restauration d'une passerelle.

12. Rapport annuel des activités 2023-2024

M^{me} Anne Malamoud présente le rapport annuel des activités. Elle invite les membres à consulter le cahier du participant qui leur a été partagé.

Elle rappelle que les activités de l'OBV sont réparties dans quatre actions liées à son mandat :

1. Faire la promotion du PDE
2. Mettre à jour le PDE
3. Suivre la mise en œuvre du PDE
4. Veiller à la pérennité de la ressource en eau et de ses usages dans le bassin versant

M^{me} Anne Malamoud présente les éléments du rapport annuel et ajoute que le document est disponible pour être consulté par la suite.

Période de questions :

M^{me} Claude Prévost mentionne que bien que le gouvernement finance depuis 2009 les OBV pour documenter les problèmes et priorités, il semble aussi peu enclin à financer des actions qui permettraient d’agir sur celles-ci. M^{me} Anne Malamoud explique qu’il y a déjà eu du financement pour lutter contre les algues bleu-vert, puis le Programme de soutien régional aux enjeux de l’eau pour soutenir des actions contribuant aux PDE et que plus récemment il y a un Fonds Bleu provincial dont peu de détails sont connus pour le moment. M^{me} Prévost demande si les OBV pourraient recevoir du financement pour intervenir sur les problématiques. M^{me} Malamoud indique que le mandat via le MELCCFP est principalement pour mobiliser les acteurs qui feront la mise en œuvre d’actions.

M^{me} Annie Ménard demande si du soutien est possible pour intervenir sur les installations septiques. M^{me} Anne Malamoud explique que des municipalités adoptent des règlements pour documenter et assurer l’efficacité des installations septiques. M^{me} Ménard demande si les résultats sont publics considérant que les conséquences d’une inefficacité chez un citoyen peuvent avoir des conséquences pour les autres. M. Émile Hudon indique que ces règlements sont appliqués sur l’ensemble du territoire d’une municipalité avec des cycles au fil des années et que chacun devra se conformer. Il commence à y avoir des résultats. M^{me} Fabienne Mathieu ajoute qu’il demeure important d’expliquer les enjeux aux citoyens et de travailler ensemble comme cela sera bénéfique pour la collectivité.

13. Présentation du plan d’action 2024-2025

M^{me} Anne Malamoud fait la lecture du plan d’action 2024-2025. Elle précise qu’il est construit autour de quatre actions, comme pour le rapport annuel. Elle ajoute que la particularité de la prochaine année réside dans le travail qui sera accompli pour produire le plan d’action du plan directeur de l’eau ainsi que pour assurer la pérennité financière de l’organisation.

14. Ratification de l’acte des administrateurs

M^{me} Anne Malamoud souligne que le Conseil d’administration a beaucoup travaillé, notamment via des comités de travail.

Résolution # AGA-240529-06

Ratification de l’acte des administrateurs

IL EST PROPOSÉ PAR MME LAURA-PIER PERRON-DESMEULES
APPUYÉ PAR M. ÉMILE HUDON
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l’acte des administrateurs soit ratifié.

15. Amendements aux règlements généraux

M^{me} Anne Malamoud présente les modifications, principalement en lien avec la révision des règles de fonctionnement de la table de concertation pour s’arrimer au cadre de référence. Cela permet notamment d’inclure les citoyens comme acteur de l’eau.

Résolution # AGA-240529-07
Amendements aux règlements généraux

IL EST PROPOSÉ PAR MME NICOLE BOIVIN
APPUYÉ PAR MME CLAUDE PRÉVOST
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'amendement aux règlements généraux soit adopté.

16. Élections

16.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

M^{me} Anne Malamoud explique qu'il y a eu plusieurs changements afin de s'arrimer au cadre de référence. La structure de la table de concertation a été mise à jour. Les membres votants et consultatifs seront désormais respectivement nommés en tant que représentants et participants de soutien. Les sièges réservés ont été retirés et les comités de bassin versant deviennent des participants de soutien.

Résolution # AGA-240529-08
Président et secrétaire d'élection

IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS POTVIN
APPUYÉ PAR MME CLAUDE PRÉVOST
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE M^{me} Anne Malamoud agisse à titre de présidente d'élection et que M. Mathieu Laroche agisse à titre de secrétaire.

16.2 Élection des membres de la table de concertation

SECTEUR MUNICIPAL

M^{me} Anne Malamoud précise qu'il y a cinq sièges en élection, soit les sièges #1 à #5.

Secteur municipal : siège no. 1 - Territoire de MRC du Domaine-du-Roy			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Oréli Simard, MRC du Domaine-du-Roy	Émile Hudon	X	

M^{me} Oréli Simard de la MRC du Domaine-du-Roy est proclamée élue au siège no.1 pour le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy dans le secteur municipal.

Secteur municipal : siège no. 2 - Territoire de MRC de Maria-Chapdelaine			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Gabrielle Filteau, MRC de Maria-Chapdelaine	Denise Lamontagne	X	

M^{me} Gabrielle Filteau de la MRC de Maria-Chapdelaine est proclamée élue au siège no.2 pour le territoire de MRC de Maria-Chapdelaine dans le secteur municipal.

Secteur municipal - siège no. 3 - Territoire de MRC de Lac-Saint-Jean-Est			
Représentant et Acteur de l'eau	Proposeur	Accepte	Refuse
Émile Hudon, MRC de Lac-Saint-Jean-Est	Oréli Simard	X	

M. Émile Hudon de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est est proclamé élu au siège no.3 pour le territoire de MRC de Lac-Saint-Jean-Est dans le secteur municipal.

Secteur municipal - siège no. 4 - Territoire de MRC du Fjord-du-Saguenay			
Représentant et Acteur de l'eau	Proposeur	Accepte	Refuse
---	---		

Comme personne ne peut occuper le poste parmi les personnes présentes, le siège no.4 pour le territoire de MRC du Fjord-du-Saguenay est considéré vacant et le conseil d'administration aura la responsabilité de le combler.

Secteur municipal - siège no. 5 - Territoire de la ZGIEBV			
Représentant et Acteur de l'eau	Proposeur	Accepte	Refuse
Denise Lamontagne, Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc	Émile Hudon	X	

M^{me} Denise Lamontagne de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc est proclamée élue au siège no.5 pour le territoire de la zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant pour le secteur municipal.

SECTEUR COMMUNAUTAIRE

M^{me} Anne Malamoud précise qu'il y a sept sièges en élection, soit les sièges #1 à #7.

Secteur communautaire - 1 - Association de riverains			
Représentant et Acteur de l'eau	Proposeur	Accepte	Refuse
Lise Lacasse, Riverain Lac-St-Jean 2000	Michel Perron	X	
Hugues Jobin, Club de la Pointe Wilson	François Potvin		X

M^{me} Lise Lacasse de Riverain Lac-St-Jean 2000 est proclamée élue au siège d'association de riverains (#1) du secteur communautaire.

Secteur communautaire - 2 - Association de riverain			
Représentant et Acteur de l'eau	Proposeur	Accepte	Refuse
Hugues Jobin, Club de la Pointe Wilson	François Potvin	X	

M. Hugues Jobin est proclamé élu au siège d'association de riverains (#2) du secteur communautaire.

Secteur communautaire - 3 - Organisme communautaire ou de récréotourisme			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Audrey Pelchat, Société de gestion environnementale	Alexandra Dupéré	X	

M^{me} Audrey Pelchat de la Société de gestion environnementale est proclamée élue au siège d'organisme communautaire ou de récréotourisme (#3) du secteur communautaire.

Secteur communautaire - 4 - Organisme communautaire ou de récréotourisme			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
---	---		

Comme personne ne peut occuper le poste parmi les personnes présentes, le siège d'organisme communautaire ou de récréotourisme (#4) est considéré vacant et le conseil d'administration aura la responsabilité de le combler. Il sera proposé au Zoo Sauvage de Saint-Félicien.

Secteur communautaire - 5 - Environnement			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Alexandra Dupéré, Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay – Lac-Saint-Jean	Audrey Pelchat	X	

M^{me} Alexandra Dupéré du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay – Lac-Saint-Jean est proclamée élue au siège environnement (#5) du secteur communautaire.

Secteur communautaire - 6 - Citoyen			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Jean-François Robert, Citoyen	François Potvin	X	

M. Jean-François Robert est proclamé élu au siège de citoyen (#6) du secteur communautaire.

Secteur communautaire - 7 - Citoyen			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Michel Perron, Citoyen	Alexandra Dupéré	X	

M. Michel Perron est proclamé élu au siège de citoyen (#7) du secteur communautaire.

SECTEUR ÉCONOMIQUE

M^{me} Anne Malamoud mentionne qu'il y a cinq sièges en élection, soit les sièges #1 à #5.

Secteur économique - 1 - Commerce et industrie			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Fabienne Mathieu, Écoterritoire	Gabrielle Filteau	X	

M^{me} Fabienne Mathieu d'Écoterritoire est proclamée élue au siège commerce et industrie (#1) du secteur économique.

Secteur économique - 2 - Hydroélectricité			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
---	---		

Comme personne ne peut occuper le poste parmi les personnes présentes, le siège hydroélectricité (#2) est considéré vacant et le conseil d'administration aura la responsabilité de le combler. Il sera proposé à Rio Tinto Alcan.

Secteur économique - 3 - Forêt			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
François Levesque, Produits forestiers Résolu	François Potvin	X	

M. François Levesque de Produits forestiers Résolu est proclamé élu au siège forêt (#3) du secteur économique.

Secteur économique - 4 – Agriculture ou agroalimentaire			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
François Potvin, Bergerie du Nord	Fabienne Mathieu	X	

M. François Potvin de la Bergerie du Nord est proclamé élu au siège Agriculture ou agroalimentaire (#4) du secteur économique.

Secteur économique - 5 – Agriculture ou agroalimentaire			
<i>Représentant et Acteur de l'eau</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Marjorie Gagnon, Fédération de l'UPA Saguenay-Lac-St-Jean	François Potvin	X	

M^{me} Marjorie Gagnon de la Fédération de l'UPA Saguenay-Lac-St-Jean est proclamée élue au siège agriculture ou agroalimentaire (#5) du secteur économique.

Résolution # AGA-240529-09

Nomination des membres de la table de concertation

IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS POTVIN
APPUYÉ PAR M. SÉBASTIEN TREMBLAY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les représentants des acteurs de l'eau élus siègent à la table de concertation de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.

Les nouveaux élus sont félicités par l'assemblée.

16.3 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Résolution # AGA-240529-10

Président et secrétaire d'élection

IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS POTVIN
APPUYÉ PAR MME FABIENNE MATHIEU
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE M^{me} Anne Malamoud agisse à titre de présidente d'élection et que M. Mathieu Laroche agisse à titre de secrétaire.

16.4 Élection des membres du conseil d'administration

M^{me} Anne Malamoud mentionne qu'il y a quatre sièges en élection, soit les sièges #1, #2, #4 et #6.

Conseil d'administration - Siège #1			
<i>Représentant</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Émile Hudon, MRC de Lac-Saint-Jean-Est	François Potvin		X
Denise Lamontagne, municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc	Sébastien Girard	X	

M^{me} Denise Lamontagne de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc est proclamée élue au siège #1 du conseil d'administration.

Conseil d'administration - Siège #2			
<i>Représentant</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
François Potvin, Bergerie du Nord	Fabienne Mathieu	X	

M. François Potvin de la Bergerie du Nord est proclamé élu au siège #2 du conseil d'administration.

Conseil d'administration - Siège #4			
<i>Représentant</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
Gabrielle Filteau, MRC de Maria-Chapdelaine	François Potvin	X	

M^{me} Gabrielle Filteau de la MRC de Maria-Chapdelaine est proclamée élue au siège #4 du conseil d'administration.

Conseil d'administration - Siège #6			
<i>Représentant</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Accepte</i>	<i>Refuse</i>
---	---		

Comme il n'y a pas de propositions, le siège #6 est considéré vacant et le conseil d'administration aura la responsabilité de le combler.

Résolution # AGA-240529-11

Nomination des membres du conseil d'administration

IL EST PROPOSÉ PAR MME ORÉLI SIMARD
 APPUYÉ PAR MME ALEXANDRA DUPÉRE
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les représentants des acteurs de l'eau élus siègent en tant qu'administrateurs sur le conseil d'administration de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.

Les nouveaux élus sont félicités par l'assemblée.

17. Divers

M^{me} Audrey Pelchat félicite l'organisation pour le travail accompli dans la dernière année. Elle est appuyée par M^{me} Fabienne Mathieu et M. Hugues Jobin.

18. Levée de l'assemblée

Résolution # AGA-240529-12

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS POTVIN
 APPUYÉ PAR MME CLAUDE PRÉVOST
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'assemblée soit levée à 19h25.

Rédigé par :
 Mathieu Laroche, Coordonnateur du PDE
 Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean